

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 838 - page 3870

56 - Morbihan

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la sous-préfecture de Lorient.

ALOHA SAUVETAGE SECOURISME (A.2.S.).

Nouvel objet : l'association a pour objet de diffuser entre tous ses membres les techniques et les connaissances dans le domaine du Sauvetage, du Secourisme et des missions de sécurité civile; Ses moyens d'actions sont la tenue de réunions de travail et d'assemblées périodiques, l'organisation de manifestations et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association : "développer dans la population le sentiment du devoir, l'éducation morale, l'enseignement rationnel des premiers soins à donner, et par la pratique du Sauvetage et du Secourisme, les moyens appropriés de porter secours à ses semblables". Plus largement, Aloha tend à véhiculer à travers ses stages et formations les valeurs de cohésion, de dépassement de soi et d'entraide de l'effort, le tout dans un environnement naturel à découvrir, comprendre et apprendre à respecter; L'association garantit et fait respecter en son sein, à l'égard de ses membres, l'absence de toute discrimination à raison notamment, des opinions politiques, philosophiques ou religieuses, du sexe, de la nationalité ou de l'origine ethnique, du handicap ou de l'état de santé des intéressés.

Siège social : 17, place du Loch, 56400 Auray.

Date de la déclaration : 13 mai 2014.